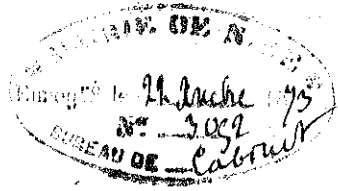


Paris, le 19 décembre 1878.

(5)  
Ministère  
des Finances.  
-----  
Secrétariat général.  
-----  
2<sup>e</sup> Division.



Sous-Direction  
de l'Ordonnancement,  
du Matériel  
et des Archives.

Par ordre du Ministre, le sous-chef  
aux Archives centrales a l'honneur  
d'adresser à M. le Maire de Nice,  
pour la bibliothèque municipale, les  
t. VI et VII complétant la publication  
des Lettres de Colbert.

M. le Maire de Nice est prié  
d'accuser réception de cet envoi.

Le sous-chef aux Archives centrales.

L'ordonnancement  
fournit à M. de Boissière